

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

ABONNEMENT :

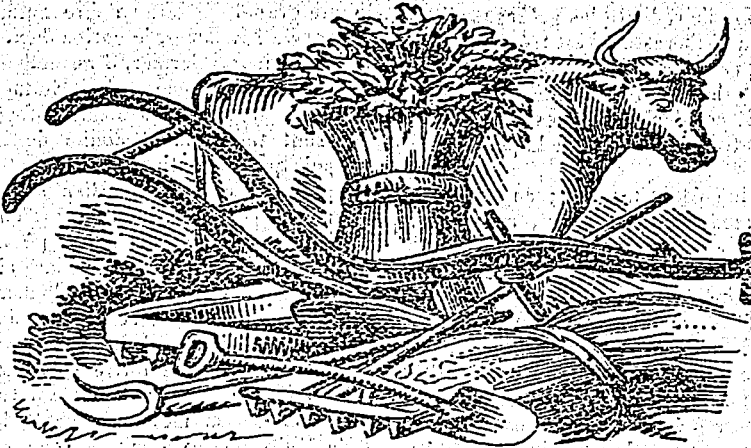
\$1.00, payés invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1^{er} avril, 1^{er} juillet, 1^{er} octobre, ou 1^{er} janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1^{re} insertion, 8 cts. la ligne
2^e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Enaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU LIN.

(Suite.)

Choix des semences.—La bonne graine de lin est assez rare. Dans nos climats et avec le mode de culture suivi généralement la dégénérescence arrive rapidement, ce qui peut se constater avec facilité par le peu d'élévation que, dans ce cas, la plante acquiert. La coutume de ne battre le lin qu'après le rouissage a aussi un effet déplorable sur la qualité de la graine. De sorte que généralement la bonne graine ne soutient pas sa réputation pendant plus de deux à trois ans. Alors si l'on veut obtenir du lin un produit abondant, on doit changer de semences.

La meilleure graine, celle dont la réputation est la mieux établie est la graine de *Riga*.

Cette graine tire son nom du port de Riga ou la Lithuanie et la Livonie. L'expédition. Dans l'intérêt de ce commerce, les graines de lin sont soumises dans les ports russes au contrôle de la police, qui appose sur les tonnes renfermant la meilleure graine une estampille particulière.

Cependant, malgré ces précautions, il arrive très-souvent que les acheteurs sont trompés. On leur vend souvent des graines séchées à l'étuve et qui par conséquent lèvent mal.

Il y a quelques années, on vendit à nos cultivateurs des graines dites de Riga qui furent loin de les satisfaire, elles levèrent mal et ne donnèrent que des produits chétifs. On détruisit ainsi dans nos localités la réputation de cette magnifique graine et cela uniquement parce qu'on ne sut pas faire un soin judicieux.

Il est donc très-important de connaître les caractères d'une bonne graine de lin, afin que l'acheteur ne soit pas la dupe du vendeur.

Voici ce que dit à ce sujet, M. Thiébaud de Bernéaud, tel que rapporté dans le *Livre de la ferme*.

“ La bonne graine est courte, grosse, épaisse, rondelette, ferme, pesante, d'un brun clair et huileuse ; celle qui est verte doit être rejetée comme semence, comme médicament, et même comme impropre à fournir de l'huile. Quand on manque d'habitude, et que l'on veut s'assurer si cette graine a les qualités voulues, voici ce qu'il faut faire : Pour savoir si la graine est ferme, prenez une forte poignée, serrez jusqu'à ce qu'elle glisse entre les doigts et le pouce ; la promptitude avec laquelle elle s'échappe est une preuve de fermeté. Pour connaître le poids, jetez-en dans un verre plein d'eau ; si elle est pesante elle tombera de suite au fond. Est-elle huileuse ? elle pétille et s'enflamme, aussitôt qu'elle est mise au feu, ou répandue sur un fer rougi. Toute graine pétille lorsqu'elle est mise sur un braisier ; mais si elle n'est pas de bonne qualité, elle ne s'enflamme pas sur le champ ; celle qui retarde seulement de quelques secondes n'est pas parfaite. Enfin, pour éprouver si elle est de bon aloi, si elle n'est pas trop vieille, on en sème sur couches, la chaleur la fait germer en quatre à cinq jours.”

On peut encore éprouver la graine de lin en tout temps, en en plaçant une petite quantité entre deux morceaux de coton placés dans une soucoupe dans laquelle on entretient constamment un peu d'eau tiède ; la rapidité avec laquelle la graine germera sera une preuve de sa plus ou moins grande force végétative.

Sous notre climat, il n'est pas possible d'empêcher d'une manière complète la dégénérescence des graines de Riga, cependant on peut la retarder considérablement en prenant les soins convenables. Ainsi, en choisissant pour le semis des porte-graines, un terrain riche bien ameubli qui n'a jamais porté de lin ; en semant très-clair ; en ne récoltant qu'après complète maturité, c'est-à-dire lorsque les capsules sont brunâtres et la graine d'un jaune clair brillant, en rentrant la récolte aussitôt que les tiges sont sèches ; en se contentant seulement de détacher les capsules des tiges avant l'hiver ; en laissant sécher la graine naturellement sans l'intervention de la chaleur artificielle, en la conservant étendue par couche mince dans un grenier sec bien aéré et en ne faisant le battage des capsules qu'au printemps, on pourra

conserver la vigueur de la graine de Riga pendant plusieurs années, sans avoir à constater de dégénérescence très-sensible.

Enfin nous dirons comme dernière remarque sur la graine de lin, qu'elle conserve sa faculté germinative pendant plusieurs années pourvu qu'on la remue souvent, et même on assure que la graine de plus d'un an est préférable à celle de la dernière récolte.

Epoque des semailles.—Le lin redoute les gelées tardives du printemps. D'un autre côté la sécheresse lui est très-défavorable lorsqu'elle l'attaque dans sa première jeunesse parce qu'alors la plante n'acquiert qu'une faible hauteur. Il est donc important de choisir une époque où elle ait peu à craindre ces deux inconvénients. Généralement sous notre climat l'époque la plus favorable paraît être le milieu de mai.

L'époque la plus convenable étant trouvée; on choisit pour les semis un temps calme et modérément humide; mais un temps mouillé est très-pernicieux.

On sème le lin à la volée. Dans les contrées où cette culture est la plus soignée, on exécute les semis le soir ou le matin, parce que, dit-on, les semis faits sur le haut du jour donnent un lin qui fleurit inégalement. En effet, on comprend très-bien, que quelque soin que l'on apporte dans le hersage des graines, il doit y en avoir quelques-unes qui soient moins enterrées que les autres, de sorte que les premières étant surprises par les ardeurs du soleil avant d'avoir pu s'imprégner de l'humidité de la terre, germent plus lentement, poussent moins rapidement et mûrissent plus tard.

Quantité de semences.—Cette quantité varie surtout suivant le but que l'on se propose dans la culture du lin. Quelquefois on désire obtenir de la filasse en même temps que de bonnes graines, nous ferons remarquer ici que dans ce cas, la qualité de la filasse laisse à désirer; d'autres fois, on ne cultive le lin que pour sa filasse. Dans ces deux cas la quantité de semences, ne peut être la même. En effet, pour avoir de bonnes graines, les plantes doivent être clair-semées, car autrement, elles végèteraient mal, s'étioleraient, tout l'organisme serait en souffrance et les graines seraient mal nourries; tandis que pour avoir de la filasse bien fine et longue, il est nécessaire que les plantes soient serrées les unes contre les autres, afin qu'elles croissent en longueur sans que leur grosseur en soit sensiblement augmentée; un obtient ce dernier objet en semant dru.

Alors dans le cas où l'on cultive pour la graine et la filasse, on sème, dans la proportion d'un minot environ par arpent. Si l'on tient surtout à la finesse de la filasse on élève la proportion jusqu'à 2 minots et 2½ minots par arpent.

Lorsque la graine est confiée à la terre, on herse légèrement pour l'enterrer à une petite profondeur. Pour cela on emploie une herse légère en bois, ou mieux d'épines. Puis on roule fortement pour bien tasser la terre et mettre les graines en contact immédiat avec elle. Ce roulage est surtout de rigueur dans les terres légères, ou lorsque le temps est sec.

Généralement la levée se fait 8 à 9 jours après le semis.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Le nouveau gouverneur-général, Sir John Young, doit arriver en Canada le 10 du courant, et lord Monk s'embarquera pour l'Angleterre, le 14, sur le *Nestorian*.

Une lutte électorale, dont toute la presse canadienne à peu près s'est assez vivement occupée, vient de se terminer dans le comté de St. Maurice. M. le Dr. Lacerte a été élu député pour les Communes à une majorité de plus de 200 voix sur son compétiteur, M. Gérin.

Entr'autres malpropretés qui circulent de par le monde, on peut mentionner le *Pays* de Montréal, qui, grâce à l'aide qu'il vient de recevoir des protestants, est passé depuis quelques jours à l'état de journal quotidien. Nous devons nous rappeler que, dans leur mandement, les Evêques de la Province ecclésiastique, réunis en Concile, ont déclaré que les fidèles ne peuvent lire une pareille feuille, sans se rendre coupables de faute grave. Il faut en dire autant de la *Lanterne*, porte-ordures de M. Buies, le garibaldien.

C'est mardi dernier, 3 novembre, qu'a dû avoir lieu l'élection du nouveau Président des Etats-Unis. Les partis, qui sont en lutte, se sentent probablement fort soulagés aujourd'hui, car ils se sont terriblement donné de l'occupation: et du mouvement depuis l'agitation électorale est commencée, c'est-à-dire, depuis plusieurs mois. Bien sûr qu'on ne se fut pas autant remué, s'il se fut agi du seul bien public; les vilaines passions aiment le tapage, elles qui ne pêchent qu'en eau trouble.

Puisque nous en sommes au chapitre des Etats-Unis, il ne sera pas hors de propos de donner les chiffres qui représentent la dette publique de ce pays, à des époques qui ne sont pas encore fort éloignées de nous. Ces chiffres sont donnés par le M. Johnson dans une lettre qu'il adressait dernièrement au général Ewing. En 1849, cette dette était de \$64,000,000; elle était encore la même en 1860, lorsqu'éclata la guerre civile. En 1866, elle excédait la somme énorme de \$2,800,000,000. M. Johnson affirme que des sommes immenses sont extorquées et gaspillées en dépenses extravagantes, et que, si les abus se continuent, la banqueroute aura bientôt entraîné le pays à sa ruine.

Les révolutionnaires d'Espagne, comme les révolutionnaires de tous les pays, se livrent, dans l'ivresse que produisent les premiers succès, à toutes les excentricités de la joie la plus folle. Le duc de la Torre, Serrano, est pour le moment leur idole; ils le couvrent de baisers. Ils chantent la liberté sur tous les tons et apprennent au monde civilisé que l'Espagne va maintenant vivre d'une vie nouvelle, vie forte et durable, dont les fruits seront, entr'autres, le progrès toujours croissant. Au nom de cette liberté, qui n'est autre chose que la licence ou le privilège qu'a la canaille de persécuter ce qu'elle ne peut salir, les révolutionnaires ont chassé les Jésuites, ordonné la fermeture des couvents de femmes, confisqué leurs biens, brûlé les images de Pie IX et déclaré la suppression de certains séminaires. Jusqu'à aujourd'hui donc, leur besogne n'a consisté qu'à démolir, à insulter, à piller l'Eglise; cette besogne est chose facile, elle ne suppose pas un grand mérite et ne rapporte pas beaucoup d'honneur. Mais il s'agit maintenant de savoir ce qu'ils vont édifier sur ces ruines, qui, depuis le 29 septembre dernier, se sont amoncelées sur la terre d'Espagne, l'un des plus glorieux pays de l'Europe. Ils ne le savent pas probablement eux-mêmes, et la preuve, c'est qu'ils paraissent fort embarrassés sur la nature du nouvel ordre de choses à établir.

On regarde la république comme impossible en Espagne et la monarchie comme devant être le tombeau des ambitions des généraux espagnols qui ont trahi leur souveraine. Ceux que l'on nomme comme pouvant être appelés à ceindre cette couronne de Charles-Quint, laquelle vient d'être traînée dans la boue, sont le duc de Montpensier, le prince Alfred d'Angleterre, le prince Amédée d'Italie, le prince des Asturies, Don Carlos et le prince Napoléon. Mais au milieu de la cohue actuelle, il n'est guère possible de prévoir ce qui aura définitivement lieu.

La révolution d'Espagne, comme nous le disions, dans notre dernière revue, s'est faite, non pas pour mettre un terme à des abus qui pesaient lourdement sur le peuple, mais bien pour ôter une force à l'Eglise. Les actes, par lesquels un peuple conquiert la véritable liberté, ne s'accomplissent pas aux cris de :

A bas le Pape! à bas l'Eglise! à bas la religion catholique!!! C'est qu'en effet, il n'y a de liberté que par le catholicisme, qui est nécessairement et en même temps l'ennemi déclaré de la licence.

Les francs-maçons ont voulu faire crouler le dernier trône catholique dont put s'honorer l'Europe, et par là ôter un appui au Pontife romain, afin que les révolutionnaires italiens puissent agir plus librement, mettre la main sur Rome et y régner enfin.

Voilà ce qui explique toutes ces saturnales auxquelles la révolution vient de se livrer dans la péninsule ibérique. Un travail incessant s'effectue partout dans les bas-fonds de la société européenne, et tout est conduit de manière à amener prochainement quelque grande catastrophe. La chose est claire en effet : depuis un an, l'Autriche qui, grâce aux menées des sociétés secrètes, a déchiré le concordat et qui est aux mains d'un protestant; M. de Beust, n'a-t-elle pas cessé de compter parmi les puissances catholiques, et, par conséquent, d'être un appui pour le St. Siège? Restait encore l'Espagne; seule, elle pouvait reredonner la gloire d'avoir un gouvernement catholique qui assurait à Pie IX une protection efficace, si la révolution se déchainait contre Rome. Mais voilà qu'au moment le plus inattendu, au moment où une nouvelle levée de boucliers menace le Pontife-Roi, ce gouvernement catholique de l'Espagne est lui-même emporté par la révolution, et que l'Eglise ne peut plus compter sur les secours qu'il lui promettait.

Que Napoléon III, lui aussi, prenne garde et veille bien; la révolution qu'il a un peu trop caressée, tout en voulant lui opposer des digues, pourrait bien finir par l'emporter lui-même. Son oncle, Napoléon I, le fondateur de la dynastie napoléonienne, a semé dans la révolution; il l'a organisée au lieu de la combattre et de la soumettre; il semble donc juste que cette dynastie dure peu et qu'elle expire étouffée dans les griffes de la révolution. Quoiqu'il arrive, la cause de Dieu et de l'Eglise triomphera, et c'est pour mieux faire sentir la puissance de son bras que Dieu permet que toutes les nations tournent le dos à son Eglise et même s'en déclarent les ennemies. Que ceux qui ont des yeux voient, et que ceux qui ont des oreilles entendent. Celui qui habite au plus haut des cieux se rit des vains desseins des hommes; le grand jour approche; il va prendre en main la verge de fer et briser les nations et les peuples comme s'ils étaient des vases d'argile.

CORRESPONDANCE

Concours des fermes les mieux tenues

M. l'Editeur,

On sait que la Chambre d'agriculture, voulant forcer les cultivateurs à introduire graduellement dans leurs cultures toutes les améliorations compatibles avec leurs moyens, a recommandé aux sociétés d'agriculture d'ouvrir des concours pour les fermes les mieux tenues.

Pour atteindre ce but plus vite et plus sûrement, elle a voulu proposer elle-même toutes les conditions de ces concours. Rien de plus raisonnable. Il ne faut pas que chaque société soit abandonnée à l'arbitraire, et souvent à l'ignorance des principes les plus élémentaires en fait de cultures et d'amélioration du bétail. La Chambre a donc nommé au mois de mai dernier un comité pour étudier la question, et proposer les conditions qui peuvent servir de base au programme de chaque société. Ce comité n'a pas encore fait rapport. On ne peut donc pas dire ce que fera la Chambre.

La *Revue agricole*, No. de septembre, a publié sous la signature de M. Perrault, son rédacteur, un plan de concours de

fermes les mieux tenues, sous le titre de "Bons payables au porteur."

C'est une excellente idée qui peut avoir son application pour le plus grand bien des cultivateurs, pourvu que le montant de ces bons ne soit pas trop élevé. Chaque société devra le fixer d'après le nombre des reproducteurs en disponibilité dans le comté. Mais il ne faut pas que les sociétés regardent le plan proposé comme étant l'opinion de la Chambre, et comme devant servir de règle invariable pour l'avenir.

En attendant que le susdit comité ait fait rapport, il peut être permis à chacun de proposer le plan qu'il croit être bon.

C'est pour cela, M. l'Editeur, que je prends la liberté de soumettre à la considération des sociétés d'agriculture un plan que je tiens dans mes cartons depuis plusieurs mois, mais que je n'avais pas encore osé publier, pour ne pas anticiper sur les décisions du comité et de la chambre d'agriculture.

CONCOURS OUVERT A TOUS LES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, POUR LES FERMES LES MIEUX TENUES.

Observations préliminaires.

En ouvrant des concours pour les fermes les mieux tenues, la Chambre d'agriculture B.-C., a eu principalement en vue d'amener insensiblement les cultivateurs à un système améliorateur, raisonné dans ses applications, et progressif dans sa marche.

Le programme doit être tel qu'en s'y conformant, chacun puisse marcher avec assurance dans la voie des améliorations de ses cultures. Il ne doit pas être trop étendu pour ne pas décourager les petits propriétaires ni les débutants dans la carrière agricole; mais il doit l'être assez pour que l'on puisse constater un ensemble d'améliorations réelles, sérieuses et promettant pour l'avenir.

Le grand comme le petit propriétaire, l'homme au gros capital, de même que celui qui ne compte que sur son travail et son économie, doivent y trouver tous les encouragements que chacun, dans sa position, a droit de recevoir de la part d'un corps comme la Chambre d'agriculture.

Les conditions de bonne tenue d'une ferme sont nombreuses et embrassent presque toutes les questions de l'économie rurale. Le programme devra s'en tenir aux principales. Le plan que j'ai l'honneur de proposer en contient 21. Il ne faut pas se flatter de les trouver toutes réunies dans une même exploitation au même degré de perfection. Néanmoins on a droit de supposer que les fermes entrées au concours en réuniront la plus grande partie. Pour que chacune des conditions soit appréciée à sa juste valeur, on représentera leur mérite par un certain nombre de points. Par exemple, telle condition dont le mérite absolu est représenté par le chiffre 12, n'aura que 6 points d'alloués par le jury, si elle n'a que la moitié de ce qu'elle devrait avoir pour être sans reproche.

Le système des points paraît le plus convenable pour obliger le jury à un examen minutieux, raisonné, et à une appréciation équitable. Il est important que l'impartialité du jury soit au-dessus de tout soupçon, et que les concurrents aient confiance dans ses décisions.

PROGRAMME.

Article 1.—L'étendue de l'exploitation soumise au concours est illimitée. Mais elle n'aura pas moins de 60 arpents en superficie : par exemple 2 arpents sur 30 ou 3 arpents sur 20.

Article 2.—L'étendue de chaque culture indiquée ci-après suppose un domaine de 60 arpents. S'il était plus considérable les jurys exigeraient une étendue proportionnée.

Article 3.—L'étendue en racines, prairies naturelles, prairies artificielles et pâturages ne devrait pas occuper moins de la

moitié de la propriété en dehors de la partie occupée par les bâtiments, les jardins et le verger.

Article 4.—L'étendue destinée aux grains en général ne devrait pas, dans aucun cas, excéder la moitié de la propriété.

Article 5.—L'examen roulera sur les points suivants, savoir :

I. Cultures diverses.

1o. Cultures sarclées de navets, carottes, betteraves, panais, etc., (patates non comprises) pas moins de 1½ arpent en superficie pour les exploitations de 60 arpents.

2o. Cultures de patates, comme moyen d'améliorer la terre, et non pas en jardins toujours sur le même terrain, comme cela arrive trop souvent, 2 arpents et au-dessus.

3o. Autres cultures nettoyantes, comme lentilles, vesces, fèves, fèverolles, blé d'inde, etc. (chanvre et lin non compris).

4o. Cultures de grains, blé, seigle, orge, avoine, poides et sarrasin, considérés dans leur ensemble.

II. Prairies.

5o. Prairies artificielles, préparées par des cultures soignées avec semis abondant de mil, trèfle, luzerne, étendue indéterminée.

6o. Prairies naturelles, 4 arpents et plus, sans mauvaises herbes ni marguerites, ni chiendent, ni chardons, ni moutarde, ni chicorée, ni verge d'or, etc., pouvant donner au moins 200 bottes à l'arpent. Les fourrages recommandables pour les prairies naturelles sont en général le mil et le trèfle. Mais il en est d'autres recherchés pour la nourriture du bétail comme la luzerne, la vesse des marais, le sain-foin commun et autres.

III. Pâturages.

7o. Les pâturages, sans spécification d'étendue, mais toujours proportionnés à l'importance de l'exploitation, doivent être sans mauvaises herbes. Ils doivent offrir au bétail une nourriture abondante surtout en mil, franc-foin (*agrostis vulgaris*) *agrostis tranchante*, trèfle rouge, trèfle blanc, luzerne, jargeau, suivant la nature du sol. Car en certains cas les pâturages pourraient être excellents aussi, et avoir une grande valeur par d'autres plantes non moins utiles suivant la nature du sol comme le *paturin des bois* (*wood meadow grass*), le *paturin des prés* (*green meadow grass*), le *paturin commun* (*rough meadow grass*), l'ivraie vivace (pourvu qu'on ne laisse pas grandir sa tige), la *houque laineuse* vulgairement appelée houque, la *glycérie stoloniac* (*herbe à la manne*), la *keulérie à crêtes*, la *canche flexueuse* (*common hair grass*), etc.

Les clos destinés aux pâturages doivent être bien pourvus d'abreuvoirs naturels ou artificiels. On ne doit pas y trouver d'eau croupissante.

Les chardons, s'il y en a, doivent avoir été fauchés avant la floraison.

Chaque clos d'une certaine étendue, devrait être subdivisé par des clôtures temporaires, pour que la jeune herbe ait le temps de pousser assez avant de servir à la nourriture des animaux.

IV. Plantes industrielles.

8o. Chanvre et lin, pas moins d'un demi arpent de l'un ou de l'autre.

Ce n'est pas que ces plantes doivent être considérées comme propres à améliorer le sol, car elles sont épuisantes puisqu'elles consomment beaucoup de fumier sans jamais en produire; mais au point de vue pécuniaire, elles sont avantageuses et même indispensables pour fonder une industrie qui n'existe pas encore en ce pays. Sous ce rapport, elles méritent leur part d'encouragement dans l'ensemble des conditions requises dans une ferme.

V. Bétail.

9o., 10o., 11o., 12o. Chaque ferme devra montrer plusieurs animaux de races améliorées, soit de chevaux, soit de bêtes à cornes, soit de cochons, soit de moutons, soit même de volailles. Le troupeau sera proportionné à l'étendue de la ferme. Le jury se rendra compte des moyens adoptés par chaque propriétaire pour améliorer son bétail, si c'est par importation étrangère, par croisement ou par simple sélection. Il examinera jusqu'à quel point l'influence de la nourriture et du traitement a pu agir pour arriver au point de l'amélioration constatée.

VI. Conditions relatives à l'état de la terre.

13o. Clôtures capables de retenir les animaux. Elles doivent être faites de bons matériaux, solides et bien alignées. Les piquets liés par des chevilles de fer, etc.

14o. Fossés et rigoles suffisamment larges et profonds, bien nettoyés partout, avec une pente suffisante pour le prompt écoulement des eaux.

15o. Point de roches au milieu des champs.

16o. *Labours.* Planches égales et droites de 8 à 18 pieds de large suivant les exigences du sol, raies étroites, tranches d'environ 9 pouces sur une profondeur de 6 à 8 pouces, et même davantage si la nature du terrain le demande. Les fossés qui divisent chaque clos en petites pièces d'un à deux arpents, doivent avoir été remplis, lorsqu'ils ne sont pas absolument nécessaires pour égoutter la terre. Ils doivent être remplacés par de petites rigoles coupant le labour sans arrêter la charrue.

VII. Améliorations foncières.

17o. Clôtures de pierres ou haies vives.

18o. Drainage complet ou partiel et irrigations.

VIII. Constructions et bâtiments.

19o. On aura égard à l'arrangement et à la bonne disposition de chaque division de l'étable, de l'écurie, de la grange et des autres bâtiments d'une ferme, plutôt qu'à la grandeur et au luxe de construction.

Chaque division doit être bien aérée et tenue proprement. Les constructions doivent offrir dans leur ensemble toutes les facilités possibles pour le soin des animaux, l'enlèvement des fumiers, la conservation du purin, la manipulation des fourrages et des grains. Enfin elles doivent être dans les meilleures conditions d'hygiène, de situation, d'espace et de facilité de service.

IX. Instruments et outillage.

20o. La même règle sera suivie pour apprécier l'ensemble des instruments de chaque ferme.

X. Comptabilité.

21o. Chaque concurrent devra fournir au jury un compte tenu régulièrement de tout ce qu'il a produit et dépensé. Ce compte devra contenir un état de situation ou bilan, montrant l'actif ou les valeurs dont il dispose, et le passif ou les valeurs empruntées constituant le déficit. Les comptes pourront être tenus en partie simple ou en partie double, suivant l'importance de l'exploitation et des diverses spéculations du propriétaire.

XI. Mode d'appréciation.

Pour apprécier équitablement toutes les conditions d'une ferme bien tenue, le jury suivra les règles suivantes :

1o. Comme il serait impossible de rendre justice aux concurrents sans examiner avec le plus grand soin, séparément, les cultures diverses, l'état général des champs, le bétail, les améliorations, les pâturages, les prairies, afin d'attribuer à chacun sa part de mérite, avant de prononcer un jugement d'ensemble, les jurys fixeront d'avance un certain nombre de bons points pour

chacun des articles du programme. Ce nombre de bons points sera sensé représenter le mérite absolu de la chose soumise à l'inspection.

20. Les prix seront accordés à ceux qui auront obtenu un plus grand nombre de bons points, dans la proportion suivante :

- 1er prix, les deux tiers des points et au-dessus,
- 2nd prix, la moitié au moins,
- 3me prix, le tiers au moins,
- 4me prix, le quart au moins,

Et ainsi de suite pour les autres prix s'il y en a davantage.

Ainsi en suivant cette échelle, le nombre total des points à gagner étant de 300,

- le 1er prix aura au moins 200,
- le 2nd prix aura au moins 150,
- le 3me prix aura au moins 100,
- le 4me prix aura au moins 75.

De cette manière un concurrent faible dans une partie pourra se racheter dans une autre. Il y aura encouragement pour tous les mérites.

30. Les bons points seront répartis comme suit :

No. 1. Cultures sarclées, patates non comprises	24
No. 2. Patates, non en jardin.....	20
No. 3. Autres cultures nettoyantes.....	10
No. 4. Grains.....	23
No. 5. Prairies artificielles.....	18
No. 6. " naturelles.....	10
No. 7. Pâturages.....	5
No. 8. Chanvre et lin.....	17
No. 9. Chevaux.....	22
No. 10. Bêtes à cornes.....	22
No. 11. Cochons.....	15
No. 12. Moutons.....	18
No. 13. Clôtures.....	3
No. 14. Fossés et rigoles.....	9
No. 15. Epierrement.....	13
No. 16. Labours.....	18
No. 17. Clôtures de pierre ou haies vives.....	5
No. 18. Drainage et irrigations.....	12
No. 19. Constructions et bâtiments.....	14
No. 20. Instruments.....	12
No. 21. Comptabilité.....	10

Total 300

RÈGLES DU CONCOURS.

10. Chaque concurrent devra donner avis au Secrétaire de la Société d'agriculture de son comté de son intention de concourir, avant le 1er juillet de chaque année, et déposer en même temps entre ses mains la somme de \$ comme droit d'entrée.

20. Tout concurrent doit être propriétaire de la terre qu'il veut faire entrer au concours, ou au moins l'exploiter soit comme fermier, comme régisseur ou autrement, par lui-même ou par par autrui, pourvu que ce soit sous sa direction immédiate.

30. Un concurrent qui aura obtenu un prix ne pourra plus concourir avant ans.

40. Les concurrents seront tenus de répondre à toutes les questions du jury, de laisser voir leurs comptes de cultures, et généralement de fournir tous les renseignements requis pour le mettre en état de faire un rapport motivé de chaque ferme visitée.

50. Les jurys feront un rapport motivé de leurs visites au Président de la Société d'agriculture, ou au Président de la Chambre d'agriculture si le concours a été ouvert par la Chambre.

N. B.—Ceux qui seraient tentés de trouver ce programme trop compliqué, trop exigeant, ou trop savant, ne devront pas oublier que le but de ces concours est de forcer la routine à céder le pas à des pratiques meilleures. Le programme doit atteindre tout ce qui se fait dans une ferme, non pour flatter le propriétaire, mais pour lui tracer la marche à suivre, et l'encourager à faire mieux. Les détails que l'on trouvera peut-être minutieux sont nécessaires, même aux membres du jury, pour s'entendre sur les points à examiner. Pour avoir des verdicts raisonnés et équitables, les conditions doivent être bien établies d'avance pour les concurrents comme pour les examinateurs. Autrement on tomberait dans l'arbitraire, et le caprice ou la faveur remplacerait le vrai mérite. Les concours manqueraient leur but.

Ste. Anne, 4 novembre 1868.

P.

Patates Garnet Chili

M. Louis Bilodeau de Québec, avantageusement connu du public agricole nous écrit :

" J'ai vu dans votre compte-rendu de l'Exposition provinciale que vous avez acheté des patates Garnet Chili. J'en ai importé le printemps de 1867, et cette année j'en ai récolté 350 minots de la semence de 18 minots, et pas une seule n'est attaquée de la maladie. De plus elles ont été semées dans une vieille prairie. Sur 200 minots d'autres espèces, semées dans les mêmes conditions, j'en ai à peine sauvé 50 minots de saines. Sur les 350 minots de Garnet Chili j'en vendrai 250 pour la semence ; je garde les 100 autres minots pour moi, ne voulant point en semer d'autres.

" M. Jérôme Myrand de Ste. Foye en a récolté 24 1/2 de la semence d'un minot que je lui avais procuré, et M. Jean Boivin, aussi de Ste. Foye, concession de la Suède, en a récolté 25 minots d'un minot. Je pourrais vous en nommer d'autres qui ont eu un rendement à peu près égal. Il ne faut pas oublier que tout ce qui a été récolté de patates cette année, il n'y a que sur cette espèce qui est exempte de maladie. Aussi, si vous connaissez des personnages qui désirent s'en procurer, ils n'auront qu'à s'adresser à moi, car je n'ai pas voulu en vendre un minot, les gardant toutes pour la semence.

" J'ai oublié de vous dire, lorsque je vous ai vu à Montréal, que j'ai parfaitement réussi avec mon Brôme de Schrader. J'ai une petite quantité de graine à vendre au prix qu'elle se vend à Paris, cents francs le minot (\$20)."

Potite chronique agricole

Le mois d'octobre qui vient de disparaître a été sans contredit un des plus beaux que nous ayons eu depuis nombre d'années sous le rapport de la température. Aussi ce n'est pas sans regret que nous avons dit adieu à son dernier jour, car le lendemain, 1er novembre il pleuvait abondamment. Cette pluie qui a duré toute la journée s'est transformée en neige dans la nuit de dimanche à lundi, et s'est continuée jusqu'à mardi. En jetant un coup-d'œil sur la rive nord du fleuve, on aurait pu croire que nos voisins étaient sur le point de commencer l'hivernement. Mais le séjour de cette première neige doit être de courte durée, elle disparaîtra aux premiers rayons du soleil.

Voici les quelques jours où il est tombé un peu de pluie dans le cours du dernier mois. Ce sont les 5, 7, 8, 11, 12, 15 et 28. La plus haute température a été de 21° centigrade : c'était le 8 ; et la plus basse de -6° centigrade : c'était le 29. Le même jour nous donne aussi la plus grande hauteur du baromètre, 775, 50mm ; la plus petite de 747, 26mm a eu lieu le 5.

La sécheresse du dernier mois avait fait baisser considérablement le niveau de l'eau dans nos rivières et dans nos puits. A ce point de vue la dernière pluie est un véritable bienfait. La rareté de l'eau aux approches de l'hiver est toujours une sérieuse calamité. Au point de vue agricole, c'est la même chose, cette pluie nous arrive comme une bénédiction. Si les gelées ne surviennent pas, maintenant que les travaux de la récolte sont terminés, les cultivateurs seront heureux de pouvoir labourer. Quinze jours d'un temps favorable leur fourniraient les moyens d'avancer considérablement les travaux pour le printemps prochain. La fin d'avril et la plus grande partie du mois de mai sont généralement peu favorables, depuis quelques années surtout, aux travaux des labours qui traînent en longueur, et se prolongent jusque vers la fin de juin. Instruits par les mécomptes des dernières années, nos cultivateurs ne laisseront certainement pas passer l'occasion favorable si elle se présente. Puissent-ils ne pas être trompés dans leur attente !

RECETTE AGRICOLE

Moyen d'empêcher les animaux de sauter les clôtures

Nous lisons dans le *Canadien* :

Quoique notre journal ne soit pas d'une manière spéciale voué à l'agriculture, nous ne laissons passer aucune occasion de propager toute notion qui peut être utile aux cultivateurs.

L'on sait que les agriculteurs ont souvent beaucoup de trouble, quand, parmi les bestiaux, il s'en trouve de vicieux que les clôtures ordinaires ne peuvent retenir. Delà résultent des dommages faits aux champs de grains, querelles et difficultés entre voisins qui vivaient en paix auparavant, procès, etc.

Eh bien, nos voisins contre lesquels on cherche à créer tant de prévention et que l'on nous représente si souvent sous de fausses couleurs, ont trouvé, paraît-il, un moyen bien simple de maîtriser ces animaux méchants qui ne respectent pas les limites qu'on leur assigne dans les champs.

Ce moyen consiste seulement à leur couper avec des ciseaux les crins ou poils de la paupière inférieure, et un journal agricole du Maine nous affirme que l'animal à qui l'on a ainsi coupé les cils de la paupière d'en bas, ne tentent pas de sauter les clôtures avant que la paupière ne leur soit revenue à sa longueur naturelle.

Le journal auquel nous empruntons ce qui précède, cite plusieurs cultivateurs de l'Etat de New-York qui ont essayé ce moyen et toujours avec succès.

Il vaut bien la peine d'en faire l'essai.

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XVIII

Madeloïne.

(Suite.)

Un fournisseur, un colonel de promotion récente, attendaient que l'oncle aux millions se prononçât, mais Noirot conservait une idée fixe. Il voulait pour gendre un gentilhomme de vraie souche, et multipliait d'inutiles efforts pour découvrir un homme titré et pauvre qui demandât la main de Mlle Noirot.

Les amis de Brest, l'architecte de Paris échouèrent dans leurs tentatives.

La vie de Madeleine devenait un véritable supplice. Elle comprenait à quelle humiliation permanente la condamnait l'ambition obstinée de son oncle ; elle devinait certains refus ; les préférences la froissaient autant que les marques de dédain. Oppressée par mille sentiments contraires, elle poursuivait sa tâche en silence faisant les honneurs de la maison de son oncle avec une grâce parfaite, s'attachant à se rendre indispensable, et s'efforçant

de gagner l'âme en commençant par faire la conquête du cœur.

Noirot, malgré son épaisse enveloppe, comprenait une partie de l'héroïsme de la jeune fille. Il tâchait de la dédommager des privations, des épreuves, des souffrances subies, par des présents nouveaux, par des cadeaux d'une richesse qui la désespéraient.

A quoi bon des diamants à cette fille qui ne pouvait faire l'aumône.

Ah ! qu'elle eût payé cher le droit de donner aux infortunés le superflu de sa vie ! Méritait-elle ce châtiement terrible ? Non ; elle continuait son rôle de rédemptrice ; chaque larme versée la vivait une des fantes de Noirot. Dans les lettres qu'elle échangeait avec sœur Marie-des-Anges, Madeleine puisait une force nouvelle. Plus d'une fois, si de loin elle n'eût entendu la voix consolante de la religieuse, la jeune fille aurait demandé grâce à Dieu, et, s'enfuyant du manoir maudit, elle eût couru cacher sa vie au fond d'un cloître. Mais cette vie, elle la devait au monde comme un exemple ; elle la lui sacrifiait en expiation d'un autre.

Quelquesfois Madeleine, suivie par un domestique, sortait à cheval, parcourant les landes ou courant sur la grève.

Elle rencontrait souvent dans ses promenades matinales le vicomte de Kermosaël. Le jeune homme ignorait le nom de Madeleine, mais elle lui paraissait douce et il la trouvait belle, Madeleine s'aperçut que M. de Kermosaël se trouvait souvent par hasard dans le bois ou dans la lande en même temps qu'elle. La curiosité la porta à interroger un jour son oncle. Elle fit du gentilhomme un portrait assez ressemblant pour que Noirot le reconnût tout de suite.

— C'est le vicomte de Kermosaël, répondit-il ; il demeure à trois lieues d'ici . . .

L'abbé Colomban reçut un jour la visite du vicomte, M. Kermosaël ne cacha point la vive sympathie qu'il éprouvait pour Mlle Madeleine ; et il s'enquit de sa famille.

Le curé ne put cacher la vérité.

Quand M. de Kermosaël quitta le prêtre, il lui dit d'une voix étouffée :

— Je serai peut-être longtemps avant de me consoler.

— N'exagérez-vous point un noble sentiment ? demanda le curé.

— Monsieur l'abbé, répondit le vicomte, je suis pauvre, et Madeleine est riche ; si j'eusse encore possédé la fortune que m'ont ravie les événements, peut-être aurais-je pu l'enlever à cet abominable Noirot. Ses millions sont entre nous plus encore qu'une faute dont je suis trop juste pour la rendre responsable.

A partir de ce jour M. de Kermosaël s'enferma chez lui, et Madeleine ne le rencontra ni dans les landes ni sous les grands chênes.

Aucune des personnes qui fréquentaient Kéroulas et acceptait l'hospitalité de Noirot n'inspirait de sympathie à la jeune fille. Elle n'estimait que ceux qui la luyaient ; et la pauvre enfant éprouvait, comme toutes grandes âmes, le besoin d'estimer les gens qu'elle voyait.

Un seul homme attirait sa pensée. Quand elle le voyait le dimanche sous les ifs du cimetière, quand elle l'apercevait les jours d'orage debout sur la falaise, attendant l'heure du péril pour recommencer sa lutte héroïque, elle sentait battre plus vite son cœur remué par l'angoisse. Elle souffrait de voir avec quelle obstination le capitaine Roscoff la fuyait.

Noirot s'était présenté chez le frère d'Annik ; celui-ci l'avait reçu avec une contrainte visible, et telle fut la roideur des façons de Roscoff que Noirot n'osa pas prolonger sa visite.

Il semblait au premier abord que ces deux parias fussent destinés à se lier d'une façon intime. Cependant il n'en était rien. Roscoff fier et sombre vivait dans sa chaumière, avec la vieille Marianne, tandis que Noirot multipliait les soumissions et descendait presque jusqu'aux bassesses pour remplir de parasites le manoir de Kéroulas.

Comme un aigle blessé, Roscoff restait dans son aire, et une nuée de corbeaux voraces s'abattait sur les tourelles du manoir.

L'esprit public était défavorable à Noirot comme à Roscoff.

Cependant on faisait entre eux une grande différence.

Le capitaine aux mains rouges coupable d'avoir versé le sang, inspirait la répulsion de Cain ; mais Noirot dégoutait à l'égal de Judas.

On blâmait Roscoff de s'être fait l'exécuteur des décrets sanguinaires de la Terreur; on lapidait Noiroi pour ne pas avoir rougi de dénoncer des hommes inoffensifs, et s'être enrichi de leurs dépouilles.

Roscoff n'était point pardonné encore. Noiroi aussi ne pouvait jamais l'être; une seule chose lui eût mérité l'absolution, un complet abandon de sa fortune aux héritiers de Kéroulas, et par une coïncidence étrange, c'était le capitaine aux mains rouges qui avait juridiquement assassiné le dernier de cette vaillante race des Kéroulas.

Roscoff méprisait Noiroi; mais Noiroi, jacobin fanatique, ne pouvait pas même blâmer le commandant de la *Thémis*.

Il eût volontiers sacrifié une partie de sa fortune pour s'attacher l'homme étrange dont la destinée avait fatalement quelque rapport avec la sienné. Noiroi le millionnaire menait une triste existence dans le château, payé quelques louis à la pauvresse de la Grand'lande.

Il sentait souvent un braisier s'allumer dans sa poitrine, et voyait d'étranges apparitions flotter devant son regard.

Ses rêves lui montraient les fantastiques et sanglantes figures entrevues par Dante.

Devant ses yeux passaient des files d'hommes décapités: les uns tenant leur tête suspendue devant eux comme s'ils pouvaient la regarder et en fixer les yeux morts; les autres, les doigts crispés dans les cheveux de leur crâne laissant pendre au bout de leur bras cette chose inerte dont le cerveau ne pensait plus. Quelques-uns lançaient une boule devenue informe, la rattrapant à la façon des jongleurs indiens. Il y en avait qui la portaient sous le bras comme un bouquiniste, un vieux livre. Chaque fois qu'un guillotiné passait devant lui, il s'arrêtait, faisait le geste horrible d'abaisser un couperet sur son cou de cadavre. Noiroi comprenait ce reproche et tâchait de fermer les yeux, mais la vision était au plus profond de sa conscience et sans trêve il l'y trouvait.

Les années en s'écoulant n'apportèrent aucun changement à la situation de son esprit. Il eut comme les fous et comme les malades des instants de lucidité et de repos, puis à ces intermittences de calme succédaient des crises épouvantables qui le brisaient, lui si robuste sous une frêle apparence. Le lendemain de ses veilles, quand chaque guillotiné semblait lui avoir enfoncé dans le cœur le couteau qui servit à lui donner la mort, Noiroi tremblait, atteint de vertige, il chancelait en marchant; ses yeux voyaient au travers d'un brouillard; la décrépitude prenait en lui des proportions de sénilité complète. Madeleine ne comprenait pas complètement le supplice enduré par le malheureux; mais elle en devinait une partie, et jamais elle ne se montrait plus douce et plus tendre que les jours où il s'abandonnait au désespoir.

Oh! combien le misérable aimait cette adorable enfant pour la pitié céleste dont elle multipliait les preuves! Avec quelle générosité folle il lui offrait, hélas! des choses auxquelles les femmes attachent d'ordinaire un prix immense et qu'elle méprisait et haïssait. Il la bénissait et s'humiliait devant elle, sur un mot il lui eût sacrifié sa vie.

Elle voulait plus, elle demandait son âme!

Le chirurgien expérimenté attend souvent que le mal ait grandi pour faire une amputation jugée nécessaire, et Madeleine croyait que Dieu lui révélerait l'heure à laquelle elle devrait dire à Noiroi:

" Cette fortune volée, il faut la rendre ! "

Un jour Madeleine voulut revoir seule les grandes roches battues par la mer, ces roches qui lui rappelaient de terribles souvenirs, mêlés d'un charme mélancolique. Si elle était morte dans cette nuit de tempête, avant de franchir le seuil de Kéroulas, s'il avait plu à Dieu de la rappeler quand elle gardait quelques illusions encore, ou plutôt avant qu'elle connût la profondeur du mal dont elle subissait le contre-coup!

Elle descendit par les endroits escarpés qu'elle connaissait qui, en plein jour, perdaient un peu de leur abrupte sauvagerie.

On était en automne; le ciel lumineux, encore jetait moins de rayonnements: les ondes prenaient de riches teintes, la mer fonçait le bronze de ses eaux.

Madeline se posait la grande énigme de l'avenir; et, tout en marchant, elle cherchait dans sa tête trop tôt pensive le mot qui en pourrait donner la solution.

A mesure qu'elle s'éloignait de Kéroulas, elle retrouvait un peu

de calme. Les pauvres qui refusaient son argent acceptaient ses bonnes paroles et les enfants accouraient au-devant de ses caresses.

Elle fut saluée par quelques vieux paysans, et ce témoignage de respect la toucha.

Quand elle se trouva sur les rochers, elle s'assit.

Le coude appuyé sur son genou, elle regardait devant elle et se laissait bercer par les plaintes de l'eau et les murmures du vent.

Tout à coup, elle entendit du bruit autour d'elle, dans la grotte qui surplombait le rocher sur lequel elle était assise.

Un homme sortit de cette grotte.

Il tenait un livre à la main, un de ces gros livres qui ne peuvent être que des livres de prière.

En levant les yeux il aperçut Madeleine.

Alors il ôta respectueusement son chapeau, et fit des pas en avant.

" Monsieur Roscoff ? " dit la voix harmonieuse de la jeune fille.

Le capitaine se retourna et attendit.

" J'irai donc à vous, reprit Madeleine, car il faut que je vous parle... "

— A moi ! s'écria Roscoff avec terreur.

— A vous, Monsieur.

— Je m'attendais un jour où l'autre à subir cette épreuve, murmura le capitaine; autant vaut tout de suite présenter sa poitrine à la blessure. "

Roscoff escalada deux roches plates, et se trouva sur l'étroit plateau qu'avait choisi pour siège la nièce de Noiroi.

" Reconnaissez-vous ce lieu ? demanda doucement Madeleine.

— On l'appelle la Grotte-aux-Mauves, Mademoiselle.

— Je l'ai nommé *l'Îlot du salut* dans mon souvenir. "

Le capitaine s'inclina sans parler.

Madeline poursuivit :

" Mon oncle est allé vous remercier de m'avoir rendue à sa tendresse; je n'ai jamais eu l'occasion de vous rencontrer, vous fuyez notre maison... Est-il généreux, Monsieur, de garder l'existence des pauvres êtres qui ne se seraient pas plaints de mourir, et de ne pas daigner les regarder vivre !... Cependant, poursuivait-elle, pour un homme de votre caractère il y avait à opérer un grand sauvetage, et si je m'étais appelé le capitaine Roscoff, j'eusse réconcilié avec lui-même le citoyen Noiroi ! "

— Mademoiselle... dit le frère d'Anaik avec prière.

— Daignez m'écouter, poursuivit Madeleine; c'est sans doute la première et la dernière fois que je puis vous demander un avis et vous adresser une requête... Je ne me fais aucune illusion sur la réprobation dont, mon oncle et moi, nous sommes l'objet... Si on lisait au fond de mon cœur, on m'absoudrait sans doute de jouir d'une fortune à laquelle je n'attache aucun prix, mais on me juge sur les apparences, et vous croyez comme les autres que Madeleine Noiroi compte à l'aide de sa dot payer le blason d'un mari... Je suis une pauvre fille condamnée à bien des douleurs, je les accepte en chrétienne, et c'est la chrétienne impatiente de réparer le mal commis qui s'adresse à vous... "

Roscoff leva la tête, et son visage s'éclaira vaguement, comme l'aube transperce sans les disperser encore les ténèbres de la nuit.

" Que sont devenus les héritiers légitimes de Kéroulas ? poursuivit Madeleine.

— Mademoiselle, répondit Roscoff, ne connaissez-vous point la plainte du *Capitaine aux mains rouges* ? "

Madeline secoua la tête.

" Je la connais, Monsieur, mais l'homme connu sous le nom glorieux de Sauveteur Breton, l'homme qui m'a disputé à la mort ne saurait être un assassin... "

Roscoff leva au ciel des yeux brillants de reconnaissance.

" J'en atteste le regard que je viens de surprendre, s'écria la jeune fille, j'en atteste surtout ma conscience et mon cœur, non ! vous ne pouvez avoir commis un meurtre, et Dieu seul sait un secret dont je vous demande le partage.

— Pourquoi ? demanda Roscoff d'une voix altérée.

— Vous me demandez pourquoi, à moi, la nièce de l'homme qui garde entre ses mains les biens de la famille de Kéroulas ! "

— Vous voudriez... "

— Les rendre à qui de droit, Monsieur ! et le vieillard qui m'adopta m'aimerait assez pour préférer son ancienne misère à une opulence dont j'ai horreur.

PRIME!!!

AVOINE DE LA NORVEGE

Nous prions nos lecteurs de profiter de l'occasion qui leur est offerte de se procurer de l'avoine de la Norvège.

Si tous nos abonnés s'empressaient de nous faire parvenir le prix de leur souscription à la *Gazette des Campagnes*, d'ici au 29 novembre prochain, comme nous aimons à le croire, nous serions en état de leur faire parvenir un *paquet suffisant* d'avoine de la Norvège pour qu'ils en puissent récolter plusieurs pots.

Un correspondant de l'*American Agriculturist* de New-York, M. W. Bancroft, dit avoir récolté huit pots de cent graines de cette avoine.

La prime paierait à peu près l'abonnement; et, l'an prochain, nous aurions dans le pays au-delà de cent minots de cette avoine qui dans les Etats-Unis est vendue dix piastres le minot.

Si cette prime était bien accueillie par nos abonnés, ce serait pour nous une occasion de leur offrir à l'avenir de nouvelles primes, et leur faciliter par là l'essai de graines ou de légumes les plus recommandables d'Europe ou des Etats-Unis.

Le prix élevé des produits agricoles actuellement sur nos marchés, devrait encourager chaque abonné à profiter de la prime d'une avoine dont le rendement triplerait ses revenus.

Les nouveaux abonnés d'ici au 1er décembre, auront également droit à la prime en payant leur abonnement d'avance.

Plusieurs de nos abonnés nous ont exprimé le désir de se procurer, outre la prime, une quantité de cette avoine de la Norvège.

Voici à quel prix nous la leur procurerons :

Une pinto.....	\$ 1.25
Deux pintes.....	2.00
Un quart de minot....	4.00
Un demi minot.....	6.00
Par minot.....	10.00

Elle sera expédiée quinze jours après que la demande en aura été faite.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE
S^TE. ANNE DE LA POCATIERE

Anctil, Joseph	Boulot, Vve. Narcisso
Blanchet, Régis	Beaulieu, Urbain (2)
Bourgelas, Lucie	
Cazes, Ferdinand	Dubé, Clément
Dubé, Vincent	Gagné, Odilon
Gauthier, Didier	
Gagnon, Vve. Pierre	
Hudon, Jean	
Lavallée, J. Bte.	Lévêque, Germain
Loof, Germain	
Megret, Mme. O.	Morais, Charles
Sirois, Joan Pierre	Sœur St.-Pierre, Sup.
Thiboutot, Joseph	
5 novembre 1868.	J. DIONNE, M. F.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

**PRIME OFFERTE
À TOUS NOS ABONNÉS.
AVOINE DE LA NORVEGE!!!**

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la *Gazette des Campagnes* qui auront payé leur abonnement d'ici au 20 novembre prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1er avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Edit.-Prop.



DISTRICT DE MONTMAGNY. UN Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Montmagny, sera tenu au Palais de Justice, dans le Village de Montmagny, MERCREDI, le VINGT-CINQUIEME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

J. D. LEPINE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montmagny, 21 oct. 1868.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

CES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur.—Prix \$2-50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système.—Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

Il croit devoir mettre en garde contre les prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire

A VENDRE à la librairie agricole de la *Gazette des Campagnes* :

ESSAIS POÉTIQUES

PAR

LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1; édition in-16, 60 cents.

Manuel pratique de Jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture, par Courtois-Gérard, marchand grainetier, horticulteur. Prix, 3s. 9d.

A vendre à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.